

**ÉLECTION des représentants des USAGERS au conseil de l'UFR STC
de l'Université Bordeaux Montaigne (scrutin du 10 avril 2018)**

LISTE DE CANDIDATURES

(5 sièges à pourvoir: 5 titulaires, 5 suppléants).

Nom de la liste :

Appartenance et soutien (facultatif):

➤ La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

➤ Les candidats sont présentés par ordre préférentiel.

➤ La liste comprend:

- **au minimum** un nombre pair de candidatures égal ou supérieur à 6 et représentants au moins 2 départements différents parmi les 3 départements de l'UFR STC [cf. départements de l'UFR STC : ▪ Géographie, Science de l'Espace et du Territoire ; ▪ Sciences de l'Information et de la Communication (ISIC) ; ▪ Aménagement, Tourisme et Urbanisme (IATU)];
- **au maximum** 10 candidatures devant comporter un candidat issu de chacun des 3 départements de l'UFR STC.

Rang	Nom	Prénom	Sexe H/F	Diplôme - formation préparé(e) en 2017/2018	Département
1					
2					
3					
4					
5					

Rang	Nom	Prénom	Sexe H/F	Diplôme - formation préparé(e) en 2017/2018	Département
6					
7					
8					
9					
10					

Fait à : le :

• NOM (S), Prénom (s) du déposant de liste: • Signature du déposant de liste:
--

NOM (S) Prénom(s) et coordonnées du / de la délégué.e de liste, obligatoirement candidat.e, qui représentera la liste au Comité Electoral Consultatif:

NOM (s) - Prénom(s) : Courriel : Tél. :

• **IMPORTANT:** → Joindre **impérativement** les actes de candidature individuelle signés par chaque candidat ainsi que, pour chacun d’entre eux, une photocopie de leur carte d’étudiant 2017/2018 ou à défaut, une photocopie de leur certificat de scolarité 2017/2018. → à déposer ou à envoyer en LRAR dûment rempli en original, accompagné des pièces requises, pour réception à compter du 12 mars 2018 et au plus tard le 26 mars 2018 (17h00), auprès de Madame Bernadette Silva - responsable du pôle affaires générales de l’UFR STC de l’Université Bordeaux Montaigne – Bâtiment G - Bureau G119 - domaine universitaire – 33607 Pessac.